

# Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Région de Chevreuse (SIVOM)

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de la Région de Chevreuse est un établissement public de coopération entre 11 communes des Yvelines : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-les-Chevreuse et Senlisse.



C'est un syndicat à la carte, il gère les compétences suivantes :

- Compétence « Service Piscine »
- Compétence « Service Collège et ses équipements sportifs et son parking »
- Compétence « Service Frais scolaires »
- Compétence « Service Transport Navette »
- Compétence « Service de distribution électrique »
- Compétence « Service Liaisons douces intercommunales »
- Compétence « Service Conservatoire Musique et Danse ».

Les communes membres du SIVOM peuvent adhérer à une ou plusieurs compétences selon leurs besoins. La commune de Magny-les-Hameaux a adhéré à la compétence « Service Piscine ».

Les statuts du SIVOM prévoient qu'il est administré par un Comité Syndical composé de deux délégués titulaires par commune, élus par les Conseils Municipaux.

## Infos pratiques

Les deux délégués titulaires sont :

- M. Bertrand HOUILLON
- Mme Emilie STELLA